

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -  
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX  
46, Avenue S. ALLENDE  
77108 MEAUX

## **ABANDON DES POURSUITES**

## L'Officier du Ministère Public

8

Maître Yohan DEHAN  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

#### Références à rappeler :

**Rédacteur :**

Maître,

Après examen de cette affaire, je vous informe que j'ai décidé d'abandonner les poursuites à l'encontre de votre cliente.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025386 EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 5KM/H ET INFÉRIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE INFÉRIEURE OU ÉGALÉE A 50 KM/H ART.R.413-14 SI C.ROUTE. ART.R.413-14 SI AL.1 C.ROUTE.**  
Infraction(s) relevée(s) à :

du au point kilométrique dans le sens en date  
par procès verbal n° dressé par avec le(s) véhicule(s)

Immatriculé(s) : Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de pour une vitesse autorisée de

DEFINIE ET REPRIMEE A LA DATE DES FAITS PAR L'ARTICLE ART.R.413-14 SI C.ROUTE.  
ART.R.413-14 SI AL 1 C BOUTE

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MEAUX, le 19/12/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

